



[Ne pas ajouter l'isolement au confinement](#)

Depuis le début du confinement, Hervé Guillois, président de la SAS Audilab Val-de-France, assure, avec ses associés, la gestion des urgences auditives sur le territoire. *“Pour ma part, j’assure les permanences sur les deux centres de Vendôme et sur celui de la Chaussée-Saint-Victor (pôle Santé de Blois). Nous traitons les urgences reconnues que sont les enfants et les sourds profonds mais, nous accompagnons également les malentendants car nous sommes bien placés pour savoir l’isolement que représente la perte auditive.”*

Ainsi, tous les messages laissés sur les différents sites sont basculés sur le portable de l’audio prothésiste qui rappelle systématiquement que ses interlocuteurs soient ou non clients. *“Certains sont très démunis, ne sachant pas à qui s’adresser même pour un simple souci de piles. Nous les envoyons par la poste et cela suffit à améliorer grandement le confort de vie des intéressés.”*

Mais, il y a également des problèmes plus techniques, nécessitant une intervention. C'est pourquoi, deux à trois fois par semaine, Hervé Villois organise des "permanences". Grille baissée, prothèses données ou reprises sur un plateau désinfecté, masque de protection... toutes les précautions sont prises conformément aux consignes en vigueur mais les clients repartent avec une solution pérenne ou en attente du déconfinement. *"Normalement, dès le 11 mai, nous pourrions reprendre les rendez-vous, les interventions de contrôle... Il faudra quelque temps pour remettre notre administratif à jour car cela n'a pas été notre priorité ces dernières semaines mais nous avons été heureux d'accompagner nos patients dans cette période difficile. C'est ce que je considère être de notre responsabilité !"*